

PLAN DE COURS

POL-3010 : Séminaire de troisième année I

NRC 17868 | Hiver 2022

Préalables : POL 2000 ET POL 2001 ET POL, Crédits exigés : 39

Mode d'enseignement : Présentiel-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Les séminaires de science politique ont pour but de favoriser la participation, les échanges et le renforcement des capacités pour les présentations orales. Les étudiants sont donc appelés à participer activement au cours selon les objectifs définis par le professeur responsable. L'évaluation portera sur leur participation en classe (pertinence des remarques, qualité des présentations orales et valeur du contenu).

Thème : Les transformations numériques de l'administration publique. Ce cours est offert en présentiel-hybride. Certaines semaines sont en classe, d'autres semaines en rencontre synchrone. Une présence à heure fixe est requise toutes les semaines.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	09h00 à 11h50	DKN-0409	Du 11 janv. 2022 au 1 mars 2022
Classe virtuelle synchrone			
mardi	09h00 à 11h50		Du 15 mars 2022 au 19 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=139848>

Coordonnées et disponibilités

Samuel Defacqz

Enseignant

Samuel.Defacqz@pol.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

[Avis important concernant les appareils mobiles](#) (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Objectifs spécifiques	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Participation aux discussions du séminaire	6
Présentation des lectures d'une séance	7
Présentation orale d'un bilan intermédiaire de l'étude de cas (II)	7
Présentation orale d'un bilan final de l'étude de cas (III)	8
Rapport écrit d'un bilan final de l'étude de cas (III)	9
Informations détaillées sur les évaluations formatives	9
Proposition de sujet pour l'étude de cas	9
Présentation orale d'un bilan intermédiaire de l'étude de cas (I)	9
Rapport écrit d'un bilan intermédiaire de l'étude de cas (I)	10
Bilan de mi-parcours (séance 8)	10
Barème de conversion	11
Règlements et politiques institutionnels	11
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	12
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	12
Matériel didactique	12
Lectures et présentations	12
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12

Description du cours

Introduction

Ce séminaire de troisième année porte sur les enjeux liés aux transformations numériques de l'administration publique, leurs effets sur les organisations publiques, les agents et agents publics et sur les acteurs qui interagissent avec l'État. Le développement d'outils numériques et l'utilisation croissante de ces technologies créent de nouvelles possibilités pour améliorer les services publics, mais soulèvent également de nombreux défis politiques et sociaux. Ainsi, ces évolutions récentes permettent de mettre en place des collaborations horizontales entre acteurs, de faciliter l'accès aux données publiques et d'accélérer l'exécution des services publics; mais elles posent également de nombreux défis qui ont trait notamment à l'égalité d'accès aux ressources et services en ligne, au biais de traitement, au contrôle démocratique et à la redevabilité, à la transparence, ou encore à la confiance des utilisatrices et utilisateurs.

Le séminaire propose aux étudiantes et étudiants de porter une réflexion éclairée sur les transformations numériques de l'administration publique à l'aide de lectures, de discussions sur des cas pratiques, d'exercices d'analyse et de rencontres avec des acteurs concernés par ce sujet. L'approche pédagogique privilégie donc l'étude des enjeux des transformations numériques des services publics par l'analyse de cas concrets et la réalisation d'études de cas.

Objectifs généraux

Le cours a pour objectif d'amener les étudiantes et les étudiants à mener une réflexion éclairée sur les transformations numériques des services de l'État afin de leur permettre de mieux comprendre les enjeux actuels et futurs de l'administration publique. Le cours se structure autour de l'étude d'exemples concrets et contemporains de développements numériques au sein des administrations publiques, au Québec, au Canada ou à l'étranger. Une attention particulière sera portée aux conditions et aux modes de développement de ces dispositifs numériques dans les institutions publiques ainsi que leurs conséquences sur les relations entre les citoyennes et citoyens et l'État. Par l'étude des transformations numériques de l'administration publique, ce séminaire a pour but de favoriser la participation, les échanges et le renforcement des capacités pour les présentations orales et les analyses d'enjeux contemporains du secteur public.

Objectifs spécifiques

Objectifs de connaissance

- Distinguer les spécificités des phénomènes de transformations numériques de l'administration publique
- Enregistrer les différents éléments analytiques qui permettent de saisir les enjeux des transformations numériques de l'administration publique

Objectifs de compréhension

- Discuter des textes scientifiques, officiels ou de vulgarisation lors d'échanges entre pairs
- Discuter des avancées ou des résultats d'études de cas lors d'échanges entre pairs

Objectifs de synthèse

- Produire une étude de cas de transformation numérique dans le secteur public
- Transmettre les avancées ou les résultats d'une étude de cas par une présentation orale et un rapport écrit
- Transmettre le contenu de textes scientifiques, officiels ou de vulgarisation par une présentation orale

Approche pédagogique

L'approche pédagogique se fonde sur une combinaison d'interventions de l'enseignant, de présentations et de discussions de publications par les étudiantes et étudiants et la réalisation d'une étude de cas tout au long de la session. Les exposés de l'enseignant visent à initier l'auditoire aux enjeux des transformations numériques de l'administration publique et aux cadres analytiques qui permettent d'appréhender ces enjeux. Les étudiantes et étudiants sont également amenés à présenter des publications et discuter du contenu de ces textes. Enfin, les étudiants et étudiantes sont encadrés afin de réaliser une étude de cas. L'organisation du cours repose donc sur la participation régulière des étudiantes et étudiants et leur engagement dans le travail en classe et en dehors des séances de cours.

Pour réaliser une étude de cas, les étudiantes et étudiants suivent des lignes directrices qui les amènent à étudier le cas empirique de transformation numérique dans l'administration publique de leur choix (avec l'aval de l'enseignant). Des présentations et des sessions de suivi sont organisées pour recevoir des retours détaillés sur l'avancement des travaux (c'est-à-dire sur l'enjeu de la recherche, le cadre analytique mobilisé, la collecte et l'analyse des données). Ces rencontres sont organisées durant la session avec pour objectif la production et la présentation d'une étude de cas.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1. Introduction : les transformations numériques de l'administration publique	11 janv. 2022 à distance (en raison de l'activation du plan de repli de l'Université Laval)
Séance 2. L'administration publique à l'ère numérique	18 janv. 2022 en présence (sauf directive contraire)
Séance 3. Les technologies numériques et la gestion du changement dans l'administration	25 janv. 2022 en présence (sauf directive contraire)
Séance 4. Les obstacles aux transformations numériques de l'administration publique	1 févr. 2022 en présence (sauf directive contraire)
Séance 5. Présentations des études de cas (I) : aperçu général Présentations introductives des cas à l'étude et des problématiques de recherche [Évaluation formative]	8 févr. 2022 en présence (sauf directive contraire)
Séance 6. Des technologies centrées sur les usagères et usagers? Fardeau administratif et services numériques	15 févr. 2022 en présence (sauf directive contraire)
Séance 7. Gouverner par les données	22 févr. 2022 en présence (sauf directive contraire)
Séance 8. Suivi personnalisé des études de cas et de la participation aux discussions Bilan de mi-parcours de la participation aux discussions et sur l'avancement des études de cas. [Évaluation formative] Pas de séance collective du séminaire le 1er mars	1 mars 2022 séance individualisée
Semaine de lecture, du 7 au 11 mars inclusivement	8 mars 2022 pas de séance (semaine de lecture)
Séance 9. Présentations des études de cas (II) : compte rendu intermédiaire Présentations intermédiaires, discussion avec la classe et évaluation des études de cas. [Évaluation sommative]	15 mars 2022 à distance
Séance 10. Intelligence artificielle et administration publique Séance avec un invité : à confirmer	22 mars 2022 à distance
Séance 11. Prospective : le futur des technologies de l'information et de la communication dans les organisations publiques Séance avec des invités : Dr M. Petit Jean (Conseiller politiques publiques au Haut Conseil Stratégique wallon, Belgique) et Dr Ma. Sabbe (Assistant de recherche à l'Université de Liège, partenaire du consortium de recherche DIGI4FED)	29 mars 2022 à distance
Séance 12. Gouvernance collaborative et participation électronique Séance avec une invitée : à confirmer	5 avr. 2022 à distance
Séance 13. Le gouvernement ouvert Séance avec un invité : à confirmer	12 avr. 2022 à distance
Séance 14. Présentations des études de cas (III) : leçons et bilan final Présentations finales, discussion avec la classe et évaluation des études de cas. [Évaluation sommative]	19 avr. 2022 à distance

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Lectures et discussions (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Participation aux discussions du séminaire	Du 18 janv. 2022 à 09h00 au 19 avr. 2022 à 11h50	Individuel	20 %
Présentation des lectures d'une séance	À déterminer	Individuel	20 %
Réalisation d'une étude de cas (Somme des évaluations de ce regroupement)			60 %
Présentation orale d'un bilan intermédiaire de l'étude de cas (II)	Dû le 14 mars 2022 à 12h00	Individuel	20 %
Présentation orale d'un bilan final de l'étude de cas (III)	Dû le 18 avr. 2022 à 12h00	Individuel	20 %
Rapport écrit d'un bilan final de l'étude de cas (III)	Dû le 18 avr. 2022 à 12h00	Individuel	20 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Proposition de sujet pour l'étude de cas	Dû le 18 janv. 2022 à 23h59	Individuel
Présentation orale d'un bilan intermédiaire de l'étude de cas (I)	Dû le 7 févr. 2022 à 12h00	Individuel
Rapport écrit d'un bilan intermédiaire de l'étude de cas (I)	Dû le 7 févr. 2022 à 12h00	Individuel
Bilan de mi-parcours (séance 8)	Dû le 1 mars 2022 à 09h00	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux discussions du séminaire

Date : Du 18 janv. 2022 à 09h00 au 19 avr. 2022 à 11h50

Participation évaluée lors de chaque séance du séminaire (de la séance 2 à la séance 14)

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité et pertinence des interventions (cf. détails dans les directives de l'évaluation)	26

Remise de l'évaluation : Évaluation de la participation lors des séances du séminaire, en classe (DKN-0409) et en ligne

Directives de l'évaluation :

La participation aux discussions du séminaire est évaluée individuellement à chaque séance, sur 2 points, pour un total de 26 points (13 séances * 2 points). Les points sont attribués en fonction des critères suivants :

- 0 point : L'étudiante ou l'étudiant n'intervient pas lors des discussions en séance (aucune question ou aucun commentaire), ou ses interventions sont hors sujet, ne cadrent pas avec les échanges ou sont exempts d'intérêts pour les discussions du jour
- 1 point : L'étudiante ou l'étudiant intervient lors des discussions en séance, pour exprimer des questions ou des commentaires sur les sujets discutés. Ces questions sont des questions d'éclaircissement et ces

commentaires visent à restituer des idées, des faits, des résultats ou des concepts utilisés dans les lectures ou les exposés de la séance

- 2 points : L'étudiante ou l'étudiant intervient lors des discussions en séance, pour exprimer des questions ou des commentaires sur les sujets discutés en séances. Ces questions et commentaires ouvrent le débat sur les sujets discutés, apportent une perspective originale, ou font la synthèse entre différentes idées, faits, résultats ou concepts utilisés dans les lectures ou les exposés de la séance

Présentation des lectures d'une séance

Date de remise : À déterminer

Présentation des lectures à réaliser une fois pour chaque étudiante ou étudiant, lors d'une séance de la session

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Communication orale: communication verbale	2
Communication orale: communication non verbale	2
Communication orale: aspects relationnels	1
Contenu de la présentation: structure de l'exposé	2
Contenu de la présentation: qualité des informations données	9
Contenu de la présentation: support	2
Contenu de la présentation: compréhension des questions posées et pertinence des réponses	2

Remise de l'évaluation : Présentation des lectures à réaliser une fois, lors d'une séance, en classe (DKN-0409) ou à distance

Directives de l'évaluation :

L'étudiante ou l'étudiant responsable des lectures de la séance présente oralement les lectures obligatoires renseignées sur le site de cours (chaque étudiant ou étudiante doit réaliser une présentation lors de la session). La présentation dure entre 15 et 25 min (à l'exclusion des questions et des discussions qui suivent). La présentation doit répondre aux critères d'évaluation (présentés sur le site de cours et détaillés à la séance 1). Ces critères ont trait au contenu de la présentation, mais aussi à la communication orale (communication verbale et non verbale, aspects relationnels avec l'auditoire). La présentation comprend le plan de l'exposé, une introduction, la présentation du contenu des lectures et une conclusion. Le support visuel doit contenir la bibliographie des références utilisées pour la présentation (lectures et autres travaux, le cas échéant). L'exposé doit présenter toutes les lectures et notamment les problématiques, objets, objectifs ou questions de recherche abordés; les arguments, le cas échéant les méthodes et données utilisées, les analyses, les résultats et les conclusions. La conclusion de la présentation présente une synthèse entre les lectures (critiques, prise de distance, liens entre les lectures). Un support visuel vient soutenir les propos de l'étudiante ou de l'étudiant qui présente. Celle-ci ou celui-ci est également évalué pour ses réponses aux questions à propos de sa présentation.

Présentation orale d'un bilan intermédiaire de l'étude de cas (II)

Date de remise : 14 mars 2022 à 12h00

Présentation orale à délivrer lors de la séance 9, le 15 mars, à 9 h, à distanceSupport pour la présentation orale à déposer dans la boîte de dépôt le 14 mars, à 12 h au plus tard

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation

Communication orale: communication verbale	2
Communication orale: communication non verbale	2
Communication orale: aspects relationnels	1
Contenu de la présentation: structure de l'exposé	2
Contenu de la présentation: qualité des informations données	9
Contenu de la présentation: support	2
Contenu de la présentation: compréhension des questions posées et pertinence des réponses	2

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Présentation du bilan intermédiaire lors de la séance 9, à distance

Directives de l'évaluation :

Les étudiantes et étudiants présentent oralement et individuellement un deuxième bilan intermédiaire de leur étude de cas. La présentation orale dure entre 10 et 12 min (à l'exclusion des questions et des discussions qui suivent). La présentation doit répondre aux critères d'évaluation (présentés sur le site de cours et détaillés à la séance 1). Ces critères ont trait au contenu de la présentation, mais aussi à la communication orale (communication verbale et non verbale, aspects relationnels avec l'audience). La présentation comprend le plan de l'exposé, la problématique de recherche et un rappel du cas à l'étude (cas de transformation numérique dans le secteur public), un aperçu des points saillants d'une revue de la littérature, la stratégie de collecte et d'analyse des données, le cas échéant les premiers éléments d'analyse et une brève conclusion. Un support visuel vient accompagner la présentation. Celui-ci doit contenir la bibliographie des références utilisées pour la présentation.

Présentation orale d'un bilan final de l'étude de cas (III)

Date de remise :

18 avr. 2022 à 12h00

Présentation orale à délivrer lors de la séance 14, le 19 avril, à 9 h, à distance
Support pour la présentation orale à déposer dans la boîte de dépôt le 18 avril, à 12 h au plus tard

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Communication orale: communication verbale	2
Communication orale: communication non verbale	2
Communication orale: aspects relationnels	1
Contenu de la présentation: structure de l'exposé	2
Contenu de la présentation: qualité des informations données	9
Contenu de la présentation: support	2
Contenu de la présentation: compréhension des questions posées et pertinence des réponses	2

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Présentation du bilan final lors de séance 14, à distance

Directives de l'évaluation :

Les étudiantes et étudiants présentent oralement et individuellement un bilan final de leur étude de cas. La présentation orale dure entre 10 et 12 min (à l'exclusion des questions et des discussions qui suivent). La présentation doit répondre aux critères d'évaluation (présentés sur le site de cours et détaillés à la séance 1). Ces critères ont trait au contenu de la présentation, mais aussi à la communication orale (communication verbale et non verbale, aspects relationnels avec l'audience). La présentation comprend le plan de l'exposé, la problématique de recherche et une présentation du cas à l'étude (cas de transformation numérique dans le secteur public), un aperçu des points saillants d'une revue de la littérature, la stratégie de collecte et d'analyse

des données, les points saillants de l'analyse et conclusion qui présente notamment les résultats. Un support visuel vient accompagner la présentation. Celui-ci doit contenir la bibliographie des références utilisées pour la présentation.

Rapport écrit d'un bilan final de l'étude de cas (III)

Date de remise : 18 avr. 2022 à 12h00

Rapport écrit à déposer dans la boîte de dépôt le 18 avril, à 12 h au plus tard

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Communication écrite: format du rapport	1
Communication écrite: style et formulation	2
Communication écrite: bibliographie	2
Contenu du rapport: structure du rapport	2
Contenu du rapport: qualité des informations données	13

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Les étudiantes et étudiants produisent individuellement un rapport écrit d'un bilan final de leur étude de cas. Le rapport doit répondre aux critères d'évaluation présentés sur le site de cours (et détaillés à la séance 1). Ce rapport final (à déposer dans la boîte de dépôt le jour précédent la présentation orale, à 12 h, au plus tard) comprend les éléments suivants : une brève introduction (qui inclut notamment une présentation du contenu du rapport), une présentation de la problématique de recherche, du cas à l'étude (cas de transformation numérique dans le secteur public) et du contexte institutionnel du cas, une revue de la littérature qui a trait à la problématique de recherche, la stratégie de collecte et d'analyse des données, l'analyse et une conclusion. Les différents éléments du rapport sont soutenus par des références scientifiques pertinentes, et le cas échéant d'autres sources (ex. : littérature grise). Le rapport est accompagné d'une bibliographie qui référence l'ensemble de ces sources. Le rapport sera d'une longueur de 4000 à 5000 mots, tous éléments inclus (dont la bibliographie).

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Proposition de sujet pour l'étude de cas

Date de remise : 18 janv. 2022 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Remise de l'évaluation : samuel.defacqz@pol.ulaval.ca

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiante et étudiant est invité à envoyer une proposition de cas par courriel à l'enseignant (au plus tard, le 18 janvier). Ce sujet fera l'objet de l'étude de cas réalisée tout au long de la session. La sélection du cas peut être faite dans un système institutionnel au choix. Le sujet final sera arrêté en concertation avec l'enseignant.

Présentation orale d'un bilan intermédiaire de l'étude de cas (I)

Date de remise : 7 févr. 2022 à 12h00

Présentation orale à délivrer lors de la séance 5, le 8 février, à 9 h Support pour la présentation orale à déposer dans la boîte de dépôt le 7 février, à 12 h au plus tard

Mode de travail : Individuel

Critères de correction :

Critère	Notation
Communication orale: communication verbale	2
Communication orale: communication non verbale	2
Communication orale: aspects relationnels	1
Contenu de la présentation: structure de l'exposé	2
Contenu de la présentation: qualité des informations données	9
Contenu de la présentation: support	2
Contenu de la présentation: compréhension des questions posées et pertinence des réponses	2

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Présentation du bilan intermédiaire lors de la séance 5

Directives de l'évaluation :

Les étudiantes et étudiants présentent individuellement et oralement un premier bilan intermédiaire de leur étude de cas. La présentation orale dure entre 7 et 10 min (à l'exclusion des questions et des discussions qui suivent). La présentation doit répondre aux critères d'évaluation présentés sur le site de cours (et détaillés à la séance 1). Ces critères ont trait au contenu de la présentation, mais aussi à la communication orale (communication verbale et non verbale, aspects relationnels avec l'audience). La présentation comprend le plan de l'exposé, une présentation du cas à l'étude (cas de transformation numérique dans le secteur public), le contexte institutionnel du cas, la problématique de recherche et une brève conclusion. Un support visuel vient accompagner la présentation. Celui-ci doit contenir la bibliographie des références utilisées pour la présentation.

Rapport écrit d'un bilan intermédiaire de l'étude de cas (I)

Date de remise : 7 févr. 2022 à 12h00

Rapport écrit à déposer dans la boîte de dépôt le 7 février, à 12 h au plus tard

Mode de travail :

Individuel

Critères de correction :

Critère	Notation
Communication écrite: format du rapport	1
Communication écrite: style et formulation	2
Communication écrite: bibliographie	2
Contenu du rapport: structure du rapport	2
Contenu du rapport: qualité des informations données	13

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Les étudiantes et étudiants produisent individuellement un rapport écrit d'un premier bilan intermédiaire de leur étude de cas. Le rapport doit répondre aux critères d'évaluation présentés sur le site de cours (et détaillés à la séance 1). Ce rapport intermédiaire (à déposer dans la boîte de dépôt le jour précédent la présentation orale, à 12 h, au plus tard) comprend les éléments suivants : une brève introduction qui inclut notamment une présentation du contenu du rapport, une présentation du cas à l'étude (cas de transformation numérique dans le secteur public), le contexte institutionnel du cas, la problématique de recherche et une brève conclusion. Le rapport est également accompagné d'une bibliographie. Dans cette bibliographie, l'auteur ou auteure du rapport sélectionne trois références cruciales pour son étude de cas (référence mise en valeur en gras) et expose brièvement pourquoi ces références sont particulièrement utiles pour son travail (3 à 5 lignes, qui suivent la référence). Le rapport sera d'une longueur de 1500 à 2000 mots, tous éléments inclus (dont la bibliographie).

Bilan de mi-parcours (séance 8)

Date de remise : 1 mars 2022 à 09h00

Séance de suivi individuel des études de cas et de la participation aux discussions (séance 8)

Mode de travail : Individuel

Remise de l'évaluation : échanges individuelles lors de la séance 8, le 1er mars

(L'ordre et les modalités des échanges seront communiqués et organisés en amont)

Directives de l'évaluation :

La séance 8 sera l'occasion d'un suivi individuel avec chaque étudiante et étudiant.

Chaque étudiante et étudiant est invité à :

- S'autoévaluer (qualitativement) sur sa participation au séminaire et la réalisation de son étude de cas*
- Préparer des questions ou commentaires sur le séminaire ou la suite de la réalisation de son étude de cas

*NB Les critères d'évaluation prévus pour chaque activité peut offrir des balises pour s'autoévaluer

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcèlement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

Lorsque l'évaluation sera disponible, chaque étudiante et étudiant sera invité à fournir son appréciation du séminaire. En outre, des retours sur l'enseignement sont toujours les bienvenus (par exemple par courriel, ou à la fin des séances)

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Lectures et présentations

Les lectures (obligatoires et facultatives) seront disponibles sur les pages de contenu de chaque séance (liens vers les documents postés en amont des séances). Les présentations utilisées lors des séances seront ajoutées a posteriori sur ces mêmes pages de contenu.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Les références utilisées pour le cours seront ajoutées à la page de contenu de chaque séance, sur le site de cours. Ces références seront aussi ajoutées dans cette section tout au long de la session

